

COMMUNE DE ROSIERS D'EGLETONS

Registre des délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mil vingt-trois, le 05 avril 2023, le Conseil Municipal de la commune de Rosiers d'Égletons, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Gérard BRETTE, Maire

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

019-211917604-20230405-DEL_2023_14-DE

Date convocation : 28 mars 2023

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/04/2023

Secrétaire de séance : Fabienne Agnoux

PRESENTS : Mesdames Jeanne-Marie AMOREIRA, Brigitte LAURENSOU, Sandrine LETOQUIN, Audrey PAREL, Fabienne AGNOUX, Marie Claude AVELINO, Messieurs Gérard BRETTE, Fernand ZANETTI, Georges CARAMINOT, Francis GUILLOT, Jean-Claude TALBERT, Jacques GUILLAUMIE-BILLET, Jean BOINET.

ABSENTS EXCUSES : Stéphanie MAGNE, Laurent GOURDOUX.

PROCURATION(S) : Stéphanie MAGNE donne procuration à Brigitte LAURENSOU

Délibération n° 2023-14

Affectation des résultats de fonctionnement budget assainissement exercice 2022

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu le Compte Financier Unique 2022,

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement sur l'exercice 2023

Considérant les éléments suivants :

Pour mémoire

Résultat de fonctionnement antérieur reporté	66 180,94
Résultat d'investissement antérieur reporté	230,13

Solde d'exécution de la section d'investissement exercice

2022

Résultat de l'exercice	6 770,84
Résultat antérieur	230,13
Solde d'exécution cumulé (001)	7 000,97

Restes à réaliser au 31 décembre

Dépenses	0,00
Recettes	0,00
Solde des restes à réaliser	0,00

Besoin de financement de la section d'investissement

Rappel du solde d'exécution cumulé	7 000,97
Rappel du solde des restes à réaliser	0,00

Besoin de financement de l'investissement 0,00

Résultat de fonctionnement à affecter

Résultat de l'exercice	-19 114,84
Résultat antérieur	66 180,94

Le Conseil municipal après en avoir délibéré décide d'affecter le résultat cumulé comme suit :

AFFECTATION DES RESULTATS

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (au compte 1068 IR)	0
Report excédentaire en fonctionnement (au compte 002 FR)	47 066.10

Membres : 15
Présents : 13
Représenté(s) : 1
Nombre de votants : 14
Exprimés : 14
Pour : 14
Contre : 0
Abstention : 0

Le Maire, Gérard BRETTE



La secrétaire de séance, F. Agnoux